

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LE 3^e ENFANT ET PLUS

SURVEILLANCE DU MIDI OU DÎNEURS INTÉGRÉS AU SERVICE DE GARDE (SDG) – PRIMAIRE

INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS	INFORMATION À L'INTENTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE GARDE
<ul style="list-style-type: none"> La gratuité s'applique à partir du 3^e enfant de la même fratrie utilisant le service de surveillance du midi ou dîneurs intégrés au service de garde pour les statuts applicables seulement. La fratrie est établie en considérant tous les enfants scolarisés, facturables et résidant à la même adresse, incluant les familles recomposées ainsi que les enfants en famille d'accueil. La gratuité s'applique toujours aux enfants les moins âgés. Les enfants logés en foyer de groupe sont exclus de cette mesure. Les enfants d'une même famille fréquentant des établissements primaires différents, mais situés sur notre territoire et faisant partie de notre CSSS, sont admissibles à la gratuité 3^e enfant et plus. Il n'est pas possible de présenter une demande pour une année précédente. Le formulaire doit être signé par les parents et par la direction de l'école. La responsabilité de compléter la demande de gratuité pour le 3^e enfant et plus appartient aux parents. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous devez déposer ce document dans la boîte à l'endroit suivant : V:\xxx_votre école\01_BOITES AUX LETTRES\05_GRATUITÉ 3E ENFANT VEUILLEZ CONSERVER L'ORIGINAL. L'ENVOI PAR COURRIER INTERNE N'EST PAS NÉCESSAIRE. Le formulaire doit être complété en totalité, sinon celui-ci sera supprimé de la boîte et un message vous sera envoyé. Pour tous les élèves présents en septembre, les formulaires doivent être déposés dans la boîte, au plus tard, le 30 novembre. Pour des élèves qui arrivent au courant de l'année scolaire, les formulaires doivent être déposés dans la boîte le mois suivant leur arrivée ou le plus rapidement possible. Les formulaires déposés dans la boîte après le 14 juin ne seront pas remboursés.

Inscrire les enfants du plus âgé au plus jeune. La gratuité s'applique toujours au(x) plus jeune(s) enfant(s).

#	Nom et prénom	N° fiche élève (GPI)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Nom de l'école fréquentée	Classe (Degré)	Montant assumé par le parent
	À compléter par le parent	À compléter par l'école	À compléter par le parent			À compléter par l'école
1						1 ^{er} enfant
2						2 ^e enfant
3						
4						
5						
6						
7						
Votre total doit correspondre au montant qui sera remboursé en gratuité*					TOTAL	

Nom du parent ou du tuteur

Téléphone

Signature du parent ou du tuteur

Date

Signature direction d'école

Date

***Le montant assumé par le CSSS correspond au coût de surveillance du midi normalement facturé par l'école ou par le SDG pour les dîneurs intégrés**